

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2010**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'existe plus, la certification n'existe plus)*

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur Agronome, diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon (INA P-G)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur régional de l'agriculture et de la forêt, Directeur de l'Institut National Agronomique Paris Grignon

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Références de la CTI définissant l'ingénieur : - ' le métier de base de l'ingénieur consiste à poser et résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services ' ;

- ' un ingénieur doit être capable d'étudier un problème dans sa globalité, c'est-à-dire en prenant en compte toutes les contraintes, qu'elles soient techniques, économiques, humaines, sociales, etc... ' ;

- ' l'activité de l'ingénieur mobilise des hommes et des moyens techniques et financiers, le plus souvent dans un contexte international '.

- Spécificités de l'Ingénieur agronome diplômé de l'INA P-G : Ingénieur disposant d'une solide culture agronomique et doté d'une formation qui allie les dernières avancées des sciences et technologies du vivant, l'ouverture liée aux sciences humaines et les outils et méthodes de l'ingénieur :

- ' connaissance des systèmes vivants, à différentes échelles d'espace et de temps, à différents niveaux d'organisation, et plus ou moins anthropisés, qui donne des outils pour penser et agir sur les systèmes complexes rencontrés dans les différentes situations professionnelles. Intégration de l'aléatoire et de la complexité ' ;

- ' formation par la recherche, culture scientifique à dominante biologique et expérimentale : importance de l'observation, du doute, de la validation par l'expérience et l'expérimentation ' ;

- ' connaissances en sciences économiques et sociales et sciences humaines : permettant de comprendre la société et d'être apte à répondre à des demandes d'acteurs publics et privés ' ;

- ' connaissances des mondes agricoles, ruraux et agro-industriels '.

- Compétences de l'Ingénieur agronome diplômé de l'INA P-G : - être capable de combiner, pour la décision (dans la conduite de projet, la résolution de problèmes, la proposition d'innovations), des connaissances et savoir-faire issus d'une grande diversité de champs disciplinaires (biologie, sciences économiques et sociales, sciences de l'ingénieur, technologies : agronomiques, zootechniques, alimentaires) ;

- savoir appliquer un niveau d'expertise élevé dans un domaine professionnel correspondant à celui d'une spécialisation de 3<sup>e</sup> cycle ;

- savoir appliquer rapidement des ensembles méthodologiques issus de différents champs disciplinaires sur des objets nouveaux ;

- faire preuve d'autonomie dans la conception et la réalisation, assurant réactivité et capacité d'adaptation ;

- être capable d'anticiper, de prévoir l'évolution des systèmes vivants et d'intervenir dans leur gestion ;

- être capable d'exercer ces différentes compétences dans un cadre international.

- Connaissances et savoir-faire indispensables à l'exercice des métiers des ingénieurs agronomes diplômés de l'INA P-G :

- Connaissances :

. sur les mécanismes de base en biologie : connaître l'organisation du vivant suivant une approche systémique, qui touche à des domaines d'application ayant leurs propres problématiques. Trois domaines à maîtriser : ' les mécanismes moléculaires ', ' de la molécule aux organismes ', ' des organismes aux populations et aux écosystèmes ' ;

. en technologies acquises dans quatre grands domaines thématiques de l'INA P-G, à situer dans un contexte complexe et pluridisciplinaire : ' Filières des produits animaux ', ' Gestion des peuplements végétaux et des ressources du milieu ', ' Bio-industrie ', et ' La place de l'eau dans le milieu physique ' ;

. en sciences économiques et sociales : ' Concepts et théories économiques ', ' Comptabilité générale et analyse financière ', ' Sociologie des organisations ', ' Choix d'investissement, évaluation de projet ', ' Introduction générale au droit ' ;

. en sciences de l'ingénieur : c'est-à-dire dans les disciplines d'amont nécessaires à tout ingénieur : ' Informatique ', ' Mathématiques ', ' Physique '.

Ces connaissances contribuent à acquérir l'aptitude à s'adapter aux changements d'échelles de temps et d'espace.

- Savoir-faire :

. savoir proposer, entreprendre et mettre en œuvre les stratégies pour le vivant ;

- . savoir analyser un problème, savoir poser un diagnostic, savoir tester des hypothèses, faire des expérimentations, évaluer les résultats et proposer des innovations, savoir décider ;
- . savoir travailler en équipe, manager et savoir s'adapter à des interlocuteurs variés ;
- . savoir communiquer par écrit et par oral, savoir trouver et hiérarchiser l'information ;
- . savoir utiliser les bons canaux de communication interne, maîtriser les procédures de communication interne, comprendre le milieu dans lequel on évolue ;
- . savoir communiquer dans deux langues étrangères, dont l'anglais, avec une capacité d'usage autonome d'une au moins de ces langues (niveau supérieur ou égal au niveau CEL 4) ;
- . savoir agir en milieu international pour mener à bien des projets internationaux, pluri-culturels.

- Domaines de spécialisation de 3ème année :

Quatre grands domaines de compétences et d'activités pour les ingénieurs agronomes de l'INA P-G : ' Agriculture et Alimentation ', ' Biologie ', ' Environnement ' et ' Services '

Domaines qui se déclinent en domaines de spécialisation, correspondant à la 3ème année d'école :

- Agronomie-Environnement,
- Sciences animales et filières des produits,
- Sciences économiques et sociales, développement agricole,
- Sciences et procédés alimentaires,
- Sciences et technologies de la biologie, de la nutrition et de l'alimentation humaines,
- Sciences pour les industries biologiques et alimentaires,
- Ingénierie de la production végétale,
- Protection des plantes et environnement,
- Chimie analytique,
- Informatique : chef de projet,
- Sciences économiques et sociales, économie et gestion de l'entreprise,
- Sciences économiques et sociales, gestion du vivant et stratégies patrimoniales,
- Gestion, innovation et performance des entreprises et industries du vivant.

Ces domaines de spécialisation s'enrichissent d'une possibilité de formation pour la recherche, dispensée notamment au sein de l'école doctorale ABIES.

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

\* Secteurs d'activité :

Servir à travers le monde partout où une approche d'ingénieurs formés au complexe et au vivant apporte créativité et esprit d'entreprise, et contribue à la prise de décision pertinente.

- Agriculture et industries d'amont, aménagement, industries agroalimentaires, industries pharmaceutiques, biotechnologies, environnement, distribution, conseil, audit, secteur bancaire, finance, informatique, enseignement, formation, recherche, collectivités territoriales, service de l'Etat, industrie de la parfumerie et de la cosmétique, propriété industrielle, activité juridique, restauration collective, communication, etc.

\* Types d'emplois accessibles :

- Recherche, développement : Chercheur/Enseignant-Chercheur, Ingénieur recherche et développement ;
- Production, gestion industrielle : Ingénieur de production, Ingénieur environnement, Ingénieur assurance qualité, Ingénieur logistique (approvisionnement, gestion de flux) ;
- Marketing, commercial : Chef de produit, Directeur ou responsable commercial, Ingénieur d'affaires, Acheteur ;
- Secteur bancaire, Finance : Analyste financier, Trader, Contrôleur de gestion ;
- Conseil, Audit : Consultant senior, manager ou associé, Conseil en environnement, Auditeur ;
- Politiques et développements agricoles, agroalimentaires, environnementaux : Evaluation de projets, Politiques publiques ;
- Système d'informations : Ingénieur expert, Chef de projet, Ingénieur consultant en systèmes d'information, Ingénieur de développement, Ingénieur en traitement d'informations ;
- Production agricole : Exploitant agricole, Conseiller agricole ;
- Services de l'Etat et des collectivités territoriales.

La pratique de ces fonctions peut conduire les diplômés à évoluer de fonctions de cadre supérieur à des fonctions de chef d'entreprise et de cadre dirigeant.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

### **Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification vise à former des ingénieurs généralistes, disposant d'une vaste culture scientifique dont l'originalité est l'importance accordée aux sciences de la vie. L'enseignement de deuxième cycle permet d'obtenir le diplôme d'agronomie générale. Il permet en particulier de découvrir la complexité avec une diversité des approches et des types d'enseignements, tout en préparant de manière progressive et cohérente le troisième cycle. Il comporte pour la 1ère et 2ème année :

- un tronc commun comprenant d'une part, des enseignements scientifiques structurés en quatre blocs disciplinaires (Biologie, Sciences de

l'Ingénieur, Sciences Sociales, Economie et Développement, Technologies), d'autre part, des enseignements de langues (anglais et une autre langue) et de sports ;

- des enseignements optionnels d'approfondissement du tronc commun (4 modules à choisir parmi 50 propositions).

A cela, il faut ajouter :

- en 1ère année, un stage de 5 semaines dans une petite entreprise produisant ou transformant du vivant ;

- en 2ème année, un module d'initiation à l'ingénierie de projet (9 propositions différentes), des unités de valeur (choix de 4 parmi 60 propositions) et un stage obligatoire de découverte du ' métier de l'ingénieur ' (2 à 15 mois).

La troisième année est une année de spécialisation. Elle conjugue un apport des connaissances les plus actuelles, une formation d'ingénieur par la recherche, pluridisciplinaire, à vocation professionnelle et un stage de fin d'études (6 à 9 mois). Elle conduit à l'obtention du diplôme d'agronomie approfondie et du titre d'ingénieur agronome.

Toutes les ' briques ' de la formation sont validées par des contrôles en cours de formation ou un contrôle terminal. Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études.

Le parcours en formation initiale peut être réalisé par la voie de l'apprentissage à partir de la 2ème année.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-Chercheurs
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants-Chercheurs
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	- 40 accords internationaux, - 2 accords de double-diplômes : Université des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique), Escuela Técnica Superior de Ingenieros Agronomos, Universidad Politécnica de Madrid (Espagne).

## Base légale

### Référence du décret général :

Code rural, article R. 812-21, Code de l'éducation, article L.642-1,

Décret n°71-1124 du 31 décembre 1971

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master et notamment son article 2, alinéa 2, modifié par l'article du décret n°2002-480 du 8 avril 2002

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

### Autres sources d'information :

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français Site Internet de l'INA P-G

<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>

<http://www.inapg.fr>

### Lieu(x) de certification :

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

### Historique de la certification :